

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
APPEL D'OFFRES
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DESCRIPTION DU PROJET : Collecte et transport des matières résiduelles 2011-2014

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS :

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4, pour :

Soumission : **RP-TP10-07**
Date d'ouverture : **Le mercredi 22 septembre 2010**
Description : **Collecte et transport des matières résiduelles 2011-2014**

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES :

Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau Accès Montréal situé au 3445, rue Robert-Chevalier, Montréal, (téléphone : **311** ou de l'extérieur de Montréal **514 872-0311**), entre 8 h 30 et 16 h 30 à compter du **jeudi 2 septembre 2010** contre un dépôt non remboursable de cent quinze dollars et vingt-cinq cents (115,25 \$) incluant toutes taxes, en argent comptant, carte de débit, carte de crédit ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

VALIDITÉ DE LA SOUMISSION :

Un (1) chèque visé de **30 000,00 \$** ainsi qu'une lettre d'engagement à fournir un cautionnement d'exécution doivent accompagner la soumission. Le chèque visé de **30 000,00 \$** peut être remplacé par une lettre de garantie irrévocable.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **14 heures, le mercredi 22 septembre 2010**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4. Le bureau d'arrondissement est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal,
ce 2^e jour du mois septembre 2010.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement